



ACADÉMIE DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE LILLE

DEPA

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le Décret 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'état à caractère socio-éducatif (article 11) ;

Vu la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le Bulletin officiel spécial n°1 du février 2022 ;

Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les fonctionnaires dont les noms suivent, sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade « d'Assistant Principal de service social » au titre de l'année 2022. Cet arrêté prend effet au 1^{er} septembre 2022.

Rang de classement	Nom	Prénom	Affectation
1	POURPLANCHE	CORINE	DSDEN 59
2	BRACQ	VALERIE	DSDEN 59
3	GEYMOND	LAURENCE	DSDEN 62
4	BOUVAERE	AUDE	DSDEN 62
5	GORRIEZ	LISA	DSDEN 62
6	PRUVOST	EMMANUELLE	DSDEN 62
7	DUBAR	ANNE	DSDEN 59
8	KOMOROWSKI	NADINE	DSDEN 59
9	RICHIR	HELENE	DSDEN 59
10	PARENT	JOHANNA	DSDEN 59
11	KRZEKOTOWSKI	NATHALIE	DSDEN 62
12	CARON	CHRISTELLE	DSDEN 59
13	GAYOT	CAROLE	DSDEN 59
14	AUPETIT	FLORENCE	DSDEN 59



ACADÉMIE DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rang de classement	Nom	Prénom	Affectation
15	DESCAMPS	FABIENNE	DSDEN 59
16	OGOUI	MURIELLE	DSDEN 59
17	DELOIR	PATRICIA	DSDEN 59
18	FREVILLE	MAITE	DSDEN 62
19	CORION	AGNES	DSDEN 59
20	BAUDE	NATHALIE	DSDEN 62
21	VANNESTE	SANDRINE	UNIVERSITE DE LILLE
22	DURAND	ISABELLE	DSDEN 62
23	KOWALCZYK	BARBARA	DSDEN 62
24	COULIER	DOROTHEE	CROUS

Article 2 :

Le Secrétaire Général d'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 27 OCT. 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie
Valérie CABUIL

Paul-Eric PIERRE